



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 1/12/2023

Elle s'est déroulée à partir de 18h40 en présence d'Alain Tabone (maire et licencié), Mickaël Benne, Bernard Soteras, Patricia Barbé, Carine Benne, Babeth David, Brigitte Marié, Christophe Alipoff, Christophe Boué, Donovan Boué, Stéphane Bourdon, Jean-Luc Cavey, Mamourette, Romain Monier, Musclé, Pierrot, Joël Routurier (licenciés) et Naomie Alipoff, Cathy Coussin, Mickaël Chevalier, Tony Munior.

Membres excusés : Manon Alipoff, Lucille David, Jessica Woldarczyk, Jean-Michel Dupuy, Charlie Feltain, David Feltain, Kevin Feltain, Mouss, Gorille, Jérémy Ribeiro, Cyril Tagot, Alexandre Lacoste,

RAPPORT MORAL : Par le président

Michaël Benne souhaite la bienvenue à tous et remercie l'ensemble des licenciés pour les très bons résultats obtenus. Il fait part de sa satisfaction concernant la réussite des concours officiels et ouverts à tous, des entraînements qui se passent toujours dans la bonne humeur. Il remercie tout particulièrement Carine pour sa présence et la façon dont elle a géré ces entraînements durant toute la saison.

Le Président termine son rapport en précisant qu'en 2024 nous allons accueillir de nouveaux joueurs et joueuses, ainsi que d'anciens qui reviennent compléter le nombre de licenciés actuels.

Il remercie les membres actifs qui ont apporté leur aide pour le vendredi et les concours.

BILAN FINANCIER : Par la trésorière

Le bilan est distribué aux présents. Patricia Barbé en commente certaines lignes :

Subvention municipale: Merci à la municipalité, Sponsor Somopa : Merci Babeth qui a fait le maximum avec la nouvelle direction, Compte Courtois : fermé en avril suite fusion avec Société générale, plus les mêmes services. Ouverture Crédit mutuel, qui propose l'opération 20/30 aux associations : 1 livret ouvert par 1 membre = 20€ pour l'association/30€ sur le livret. Les 3 membres du bureau ont accepté pour le club (bien que n'ayant pas besoin) donc 1 gain de 60€. Chaque licencié peut en bénéficier, se rapprocher de la trésorière.

Nous avons pris une carte bancaire car il y a des problèmes pour régler les achats en chèques.

Licences : toujours une différence car licences féminines moins chères. Cette année s'ajoutent en frais 160€ de licences payées par des licenciés, dont la chemise a disparu lors d'un entraînement. Le club a payé les 160€.

Il n'y aura plus de demandes de licences le vendredi, on y reviendra au chapitre licences.

Caisse entraînement : 482,64€, résultat obtenu par la comptabilisation des parties et la buvette, déduction faite des frais (achats bouteilles, canettes, verres, café etc ...) + achat des lots en échange des tickets.

Patricia insiste en fin d'analyse sur :

- les investissements faits par le club au bénéfice des licenciés : licences : 248/inscrit./homol. 678 indemn.qualif : 780/Déplac. France : 450/Repas : 1995,15/tenues : 116/insc. Jonzac 90/soirée club 523,57/pot AG 22 : 277,02/assurance : 202,81 : soit **5360,55€**
+ Primes concours : 1200,00€
- les économies réalisées lors des achats pour le club par elle et Carine. Les achats sont faits au mieux. Les prix comparés. Le club a 1 carte Casino, 1 carte Intermarché. Nous profitons des promos, des bons de réduction, de la cagnotte Casino. Cette saison Carine à fait 398,93€ d'économies et Patricia 924,64 €. Total : 1323,57€, sans lesquels nous aurions un bilan largement négatif

RESULTAT : + 25468,59 - 24924,51 = + **544,08**

SITUATION : Au 10/11/2022 : + 7658,28€ + 544,08 = Au 29/11/2023 : + **8202,36€**

AVOIRS : CPTÉ 389,61€/LIVRET 7250,00€/CAISSE 4,86€ = 7644,47 + STOCK : 408,02€ = 8052,49€ + STOCK ENT. 149,87€ = + **8202,36€**

Tous les justificatifs des comptes (cahier, chéquiers, relevés...) sont à disposition.

VOTE : Le rapport moral et le bilan financier son adoptés à l'unanimité

RÉSULTATS ET QUALIFICATIONS : Par le secrétaire

Après la distribution du document Bernard précise la très forte participation des licenciés aux qualifications District où à plusieurs reprises de nombreuse équipes se sont qualifiées pour les phases finales. Notamment pour le championnat de tir de précision (Kevin Gex, Franck Martin, Christophe Rejas) et en triplete où Charlie, David et Paul Feltain sont devenus vice-champions de Nouvelle Aquitaine et seront éliminés en 1/8ème de Finale au France à Perpignan.

En CDC l'équipe féminine de 3ème Div n'a pu se qualifier et les deux équipes de 1ère et 2ème Div masculines seront éliminées au stade des $\frac{1}{4}$ de finales. En conclusion, une belle saison pour l'ensemble de nos licenciés A souligner les très fortes participations de joueurs aux concours ouverts à tous ainsi qu'aux trois concours de la fête locale

MEMBRES ACTIFS : le président

Allipoff Manon, Lucille David, Brigitte Marié, Christophe Boué, Jean-Luc Cavey, Jérémy Ribeiro, Florian David (suivant ses possibilités). Personne ne souhaite s'ajouter.

CONCOURS 2024 :

- Samedi 25 mai : Triplette mixte : 150,00€
- Vendredi 1er novembre : Concours souvenir Laurent - Toutes catégories : 300,00€

A définir : concours ouverts à tous - Vendredi soir

A tester : concours sur invitation - inscriptions à l'avance - 32 équipes

En réflexion : concours internes

PRISE DES LICENCES : Les documents de renouvellements et prises de licences sont disponibles.

Pour les majeurs : plus de certificat médical - **Pour les mineurs** : questionnaire santé et avoir répondu non aux questions sinon certificat médical de moins de 6 mois

Prix Cté 40€, Jeunes 12€ : Club : Hommes : 43€ - Femmes : 30€ - Jeunes moins 18 ans : offerte

On ne remet sa demande de licence qu'en permanence ou quelqu'un l'apporte en cas d'impossibilité d'y venir.

Plus de remise de documents et argent le vendredi

PAS DE LICENCE SANS REGLEMENT OU DOCUMENT MANQUANT - Possibilité chèque décalé

MUTATIONS: Interne : 30€ - Externe : 50€ - Démarches sur Internet, site du Comité. Règlement au comité, tampon et signature par le président, si départ approuvé.

PERMANENCES LICENCES : le président et la trésorière, si besoin le secrétaire.

- Vendredi 8 décembre 2023 - Vendredi 5 janvier 2024 - 14 h 00 à 18 h 00

Le président demande qu'il y ait un maximum de renouvellements à la 1ère permanence.

CHAMPIONNAT DES CLUBS :

- Les 2 équipes 1ère et 2ème division sont ré-engagées.
 - Envisager une 3ème équipe, suivant le nombre d'arrivants
 - Ré-engagement des féminines, si assez de joueuses : il en faut 6 + 2
 - Vétérans : possibilité engager 1 équipe qui peut être mixte : il en faut 6 + 2
- Mickaël sera responsable, il désignera les capitaines

INDEMNITES REPAS ET DEPLACEMENTS :

QUALIFICATIONS : 20€ repas si qualifié pour le lendemain

Si qualifiés pour Aquitaine le club donne la moitié du comité : 50€

NATIONAUX : Uniquement pour équipes homogènes : l'équipe s'inscrit elle-même.

Engagement remboursé par le club - 3 maximum

FRANCE : 100,00€

CDC/CDF : Décision prise par le bureau (non obligatoire). Repas pris en charge par le club suivant le lieu et l'heure de départ

ENTRAINEMENT VENDREDI ET FERMETURE HIVERNALE :

Fin de la saison 2023 le **15 décembre** et ré-ouverture le **5 janvier 2024** à 14h00

ORGANISATION : Responsable Carine

COUPE DE NOEL JONZAC :

Concours complet, nous verrons pour organiser autre chose avec le budget.

GALETTE DES ROIS :

Elle aura lieu le 5 janvier, jour de la ré-ouverture et de la permanence.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de question

LE MOT DU MAIRE :

Alain Tabone remercie le président pour son invitation et rappelle qu'il est aussi présent comme licencié. « Félicitations aux Vice-Champions de Nouvelle Aquitaine pour leur titre et leur excellent parcours en Championnat de France et félicitations pour tout le reste. Le club a monté en gamme par la qualité des joueurs mais aussi la qualité du bureau. La municipalité a refait l'aménagement des locaux pour votre confort. Bravo aussi pour l'excellent résultat financier. Vous avez fait le choix de privilégier les concours au lieu des lotos. Continuez comme ça, je suis très heureux pour le club. Félicitations pour tout, mais surtout pour ce que vous avez fait pour Laurent. »

LE MOT DU PRESIDENT :

« Merci à la municipalité d'être présente lorsque nous avons besoin. Merci aux bénévoles pour leur participation au bon fonctionnement des concours, merci à tous ceux qui sont venus à l'AG. »

Avant de lever la séance, il offre à Paul Feltain un cadre avec les photos du parcours de leur triplète ainsi qu'un bon cadeau pour la licence 2024 offerte aux 3 joueurs par le club.

Fin de l'AG à 19h30 .

Un apéritif dînatoire clôture cette assemblée.

Le président



La trésorière



Le secrétaire

